

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT, EN PROCEDURE D'URGENCE

N° **00010** / AON/MINEPIA/CIPM/2025 DU **10 AVR 2025** RELATIF A LA CONSTRUCTION D'UNE
ADDUCTION D'EAU AVEC FORAGE A ENERGIE SOLAIRE ET UN CHATEAU D'EAU A MVOG BETSI

Financement : Budget d'Investissement Public du MINEPIA, Exercice 2025.

1. Objet de l'Appel d'Offres

Dans le but d'approvisionner de façon durable tous les bâtiments des services centraux en eau potable, le Ministre de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales, Maître d'Ouvrage, lance un avis d'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence, relatif à la construction d'une adduction d'eau avec forage à énergie solaire et un château d'eau à Mvog-Betsi.

2. Consistance des travaux

Ces travaux comprennent:

- Les Études géophysiques et installation de chantier ;
- La foration et équipement du forage ;
- Le développement et les essais de débit du forage ;
- L'analyse et traitement de l'eau;
- La réalisation de la tête du forage;
- La construction du réservoir de stockage d'eau/château ;
- La fourniture et pose des plaques solaires ;
- La fourniture au comité de gestion d'un kit d'entretien ;
- La fourniture et pose des canalisations/conduites ;
- La fourniture et pose d'une pompe à énergie solaire ;
- La prise en compte des aspects socio-environnementaux ;
- Eclairage des installations (château + local technique).
- La connexion du château aux bâtiments abritant les bureaux via le réseau de distribution existant.

3. Tranches/Allotissement

Il n'est pas prévu d'allotissement dans le cadre de cet appel d'offre.

4. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **trente-cinq millions (35.000.000) francs CFA Toutes Taxes Comprises**



5. Délai prévisionnel d'exécution

5.1 Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux, objet du présent Appel d'Offres est de **quatre-vingt-dix (90) jours calendaires**. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

5.2 Les prestations, objet du présent Appel d'Offres, seront effectuées dans l'enceinte des Directions Techniques du MINEPIA sise à Mvog/Betsi.

6. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toute Entreprise ou groupe d'entreprises de droit camerounais installé sur le territoire national et justifiant de capacités techniques et financières pour la réalisation des travaux hydrauliques.

7. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le **Budget d'Investissement Public du MINEPIA, Exercice 2025** sur la ligne d'imputation budgétaire **59 31 059 01 340010 523412 951**.

8. Mode de soumission

Le mode de soumission retenu pour cette consultation est **exclusivement en ligne**.

9. Cautionnement de soumission

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives un cautionnement de soumission daté, signé, timbré, acquitté à la main et délivré par un organisme ou une institution financière agréée par le Ministre en charge des finances pour émettre les cautions dans le domaine des marchés publics et dont la liste figure dans la pièce 14 du DAO. Ce cautionnement est accompagné d'un récépissé de consignation délivré par la CDEC le montant s'élève à **sept cent milles (700 000) francs CFA**, valable jusqu'à trente (30) jours au-delà de la date initiale de validité des offres. L'absence de la caution de soumission timbrée et délivrée par une banque de premier ordre ou un organisme financier de première catégorie autorisé par le Ministère en charge des Finances à émettre des cautions dans le cadre des marchés publics, accompagnée d'un récépissé de consignation délivré par la CDEC, entraînera le rejet pur et simple de l'offre. Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente et vaut élimination du soumissionnaire. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.

10. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier physique peut être consulté gratuitement aux heures ouvrables au Service des Marchés Publics du Ministère de l'Elevage des Pêches et des Industries Animales, sis à Mvog-Betsi/Yaoundé, téléphone : 222 23 52 41 dès publication du présent avis.



Il peut également être consulté en version électronique sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm> sur le site internet de l'ARMP (www.armp.cm).

11. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

La version physique du dossier d'appel d'offres peut être obtenue au Service des Marchés Publics du MINEPIA, sis à Mvog-Betsi/Yaoundé, téléphone : 222 23 52 41, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **cinquante mille (50 000) francs CFA**, payable au Trésor Public.

Il est également possible d'obtenir la version électronique du DAO par téléchargement gratuit aux adresses sus indiquées. Toutefois, la soumission par voie électronique est conditionnée par le paiement des frais d'achat du DAO.

12. Remise des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais sera transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS au plus tard le **13 MAY 2025** à 13 heures. Une copie de sauvegarde de l'offre sous format PDF, enregistrée sur clé USB ou CD/DVD, devra être transmise avec l'indication claire et lisible « copie de sauvegarde » accompagnée de l'original de l'offre administrative du soumissionnaire le tout sous pli scellé avec la mention ci-dessous dans les délais impartis.

 **AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT, EN PROCEDURE D'URGENCE**
N° **00010** /AONO/MINEPIA/CIPM/2025 DU **10 AVR 2025** **RELATIF A LA CONSTRUCTION D'UNE**
ADDUCTION D'EAU AVEC FORAGE A ENERGIE SOLAIRE ET UN CHATEAU D'EAU A MVOG BETSI
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

Taille et format des fichiers

Les tailles maximales des documents qui vont transiter sur la plateforme et constituant l'offre du soumissionnaire sont les suivantes :

- 5 MO pour l'Offre Administrative ;
- 15 MO pour l'Offre Technique ;
- 5 MO pour l'Offre Financière ;

Les formats acceptés sont les suivants :

- Format PDF pour les documents textuels ;
- JPEG pour les images.

Le soumissionnaire veillera à utiliser des logiciels de compression afin de réduire éventuellement la taille des fichiers à transmettre.

13. Recevabilité des plis

Seront irrecevables par le Maître d'Ouvrage les plis :

- portant les indications sur l'identité des soumissionnaires ;



- parvenus postérieurement aux dates et heures limites de dépôt ;
- sans indication de l'identité de l'Appel d'Offres ;
- non-conformes au mode de soumission ;
- ne contenant pas l'original de l'offre administrative du soumissionnaire.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée

irrecevable. Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente et vaut élimination du soumissionnaire. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.

14. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

En tout état de cause, l'ouverture des pièces administrative, technique et financière aura lieu le **13 MAY 2025** à 14 heures, par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du Ministère de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales, dans la salle de réunions de ladite Commission, sise à Mvog-Betsi/Yaoundé.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée même en cas de groupement d'entreprises.

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent être datées de moins de trois (03) mois à compter de la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

En cas d'absence ou de non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis, après un délai de 48 heures accordées par la Commission à l'exception de la caution de soumission, l'offre sera rejetée.

15. Critères d'évaluation

15.1 Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires porteront sur :

- l'absence ou la non-conformité de la caution de soumission datée, signée, timbrée et acquittée à la main, accompagnée d'un récépissé de consignation délivré par la CDEC à l'ouverture des plis;
- la non-production au-delà du délai de 48h d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente lors de l'ouverture des plis, (excepté le cautionnement de soumission);
- les fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou falsification des pièces;
- l'absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon des prestations au cours des trois dernières années ;
- l'absence de possession en propre ou en location d'une foreuse ;
- l'absence d'un prix unitaire quantifié dans l'Offre financière ;
- l'absence de l'attestation sur l'honneur de visite de site ;
- l'absence d'un élément de l'offre financière (la soumission, le BPU, le DQE, SDPU)



- la non satisfaction d'au moins six (06) sur les huit (08) critères essentiels ;
- l'absence de la charte d'intégrité datée et signée ;
- l'absence de la déclaration d'engagement au respect des clauses environnementales et sociales datée et signée ;
- le non-respect des qualifications du conducteur des travaux exigées dans le RPAO ;
- la non-conformité au mode de soumission ;
- le non-respect du format de fichiers des offres ;
- l'absence de la copie de sauvegarde en cas de dysfonctionnement de la plateforme COLEPS.

15.2. Critères essentiels

Les critères essentiels à la qualification des soumissionnaires porteront à titre indicatif sur :

- la présentation de l'offre ;
- les références du soumissionnaire ;
- la capacité financière ;
- le Service Après-Vente (S.A.V) (personnel technique pour l'entretien et la réparation des plaques photovoltaïques et de la pompe y compris leurs équipements respectifs ; et disponibilité des pièces de rechanges, délai de garantie) ;
- la qualification et l'expérience du personnel d'encadrement ;
- les moyens logistiques ;
- note méthodologique, organigramme et planning d'exécution ;
- Preuves d'acceptation des conditions du marché (CCAP & CCTP) paraphés sur toutes les pages, datés et signés avec « la mention lu et approuvé ».

NB : Toute offre n'ayant pas respecté tous les critères éliminatoires et obtenu au moins six (06) « oui » sur huit (08) des critères essentiels sera éliminée.

16. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire ayant présenté une offre remplissant les critères de qualification technique et financière requises et dont l'offre est évaluée la **moins-disante** en incluant le cas échéant les remises proposées.

17. Nombre maximum de lots :

Il n'existe pas de lot dans cet appel d'offres.

18. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite initiale fixée pour la remise des offres.



19. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service des Marchés Publics du MINEPIA sis à Mvog-Betsi/Yaoundé, ou en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>, ou dans le site de l'ARMP <http://www.armp.cm>.

20. Lutte contre la corruption et les mauvaises pratiques

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS à la CONAC au numéro 1517, l'Autorité chargée des Marchés Publics (MINMAP) (SMS ou appel) aux numéros : (+237) 673 20 57 25 et 699 37 07 48, l'ARMP au numéro 222 20 18 03 ou le MO au numéro 222 23 18 03.

Yaoundé, le **10 AVR 2025**

**LE MINISTRE DE L'ELEVAGE, DES PECHEES
ET DES INDUSTRIES ANIMALES
MAITRE D'OUVRAGE**

Copies:

- MINMAP
- ARMP
- MINEPIA ;
- Président CIPM
- Services des Marchés Publics
- Affichage chrono
- Chronos/Archives.



Docteur TAÏGA

